



Circuit 24 km **Balises Bleu** - Ravitaillements :
 Château Gaillard au km 8 tel. 06.31.35.70.75
 Essertines en Châteauneuf km 15 tel. 06.70.96.04.47
 Espace des Jacquins tel. 06.71.09.60.93

RANDONNEURS MONTBRISONNAIS
20 avenue Thermale - Espace des Associations
42600 - MONTBRISON - Moingt -

Association affiliée à la F.F.R.P.

www.randonneurs-montbrisonnais.fr

RANDONNEE de la FOURME du 30 SEPTEMBRE 2023

REGLEMENT de la MANIFESTATION

L'association des « **Randonneurs Montbrisonnais** » organise leur 37^{ème} randonnée de la fourme le **Samedi 30 Septembre 2023**.

L'organisation propose 2 circuits en boucle de **12 km** et **18 km** ainsi que 2 parcours en ligne de **24 km** et **42 km**.

Les organisateurs se conformeront aux consignes sanitaires en vigueur s'il y a lieu.

La manifestation :

Elle se déroulera à allure libre, non chronométrée, elle ne nécessite pas de certificat médical. Elle ne donnera lieu à aucun classement. Les chiens même tenus en laisse ne sont pas autorisés sur les parcours.

Les inscriptions :

- Circuits en boucle de **12 et 18 km**, sur place au départ des Grands Champs.
- Parcours en ligne de **24 km** et **42 km**, inscription d'avance par internet ou aux permanences de l'Office de Tourisme à Montbrison ainsi que sur le site www.randonneurs-montbrisonnais.fr

Tarifs :

Nature des circuits	Couleur balisage (identique à la carte d'inscription)	Nombre de ravitaillements	Tarif rando	Tarif jusqu'à 12 ans
12 km	vert	2	6,00 €	3,00 €
18 km	vert	3	7,00 €	4,00 €
24 km	bleu	3	8,50 €	4,00 €
42 km	rouge	5	12,00 €	6,00 €

Une boisson chaude sera offerte au départ de Montbrison.

Assurance :

L'association des « **Randonneurs Montbrisonnais** » est assurée par contrat d'assurance n°41789295M, contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile en raison des dommages garantis causés aux tiers du fait ou à l'occasion des activités assurées, conformément aux dispositions des articles L321-1 et D321-1 du Code du Sport à l'occasion de la manifestation organisée le 30 Septembre 2023.

Heures limites de départ :

Pour le circuit de 42 km, les départs de Chalmazel seront uniquement autorisés de : **7h30 à 8h30.**
Pour le circuit de 24 km, les départs de Roche seront uniquement autorisés de : **9h à 10h30.**
Pour le circuit de 18 km, les départs des Grands Champs seront uniquement autorisés de : **8h à 14h.**
Pour le circuit de 12 km, les départs des Grands Champs seront uniquement autorisés de : **8h à 14h30.**

Validation du règlement :

Tout participant reconnaît avoir lu et pris connaissance du règlement.

L'inscription valide l'acceptation du règlement.